



Éditorial

Général Marc-Antoine Cauchie



Mes chers anciens collègues de la NAMSA,
Chers lecteurs et lectrices,

À l'occasion de la célébration des soixante ans de la NAMSA/NSPA, je vous propose un peu d'histoire, ... de notre histoire.

Au printemps 1958, le Conseil de l'OTAN crée le NATO Maintenance and Supply Services System (NMSSS) avec une agence exécutive, la NATO Maintenance and Supply Services Agency (NMSSA) installée à Boulogne puis, en 1959, rue Ancelle à Neuilly. Elle comprenait une quarantaine de fonctionnaires internationaux et s'appuyait sur les services logistiques de la base américaine de Châteauroux.

En juillet 1961, les États-Unis transfèrent à la NMSSA la direction de ces services. Outre les postes tenus par le personnel américain, postes qui reçurent un statut OTAN, ces services se composaient de plusieurs centaines d'employés français à statut local (LWR).

Le général Marc-Antoine Cauchie a participé au NAMSO de 1960 à 2008.

Il a été ainsi respectivement :

Représentant adjoint de la France au Comité de direction du NAMSO de 1960 à 1961,

Directeur du Personnel et de l'Administration de la NAMSA de 1961 à 1970,

Représentant de la France au Comité de direction du NAMSO de 1972 à 1984,

Président du Comité de direction du NAMSO de 1978 à 1979,

Directeur général de la NAMSA, Hors Classification, de 1984 à 1989,

Représentant adjoint de la France au Comité de direction du NAMSO de 1990 à 2008.

C'est à partir de ce moment que la NMSSA dispose de l'ensemble de ses moyens, un Quartier Général à Neuilly avec le Directeur général et les directeurs, et un centre opérationnel à Châteauroux (le Centre OTAN d'approvisionnement - COA).

Après une profonde refonte de son fonctionnement par un Comité de réforme, le 1^{er} janvier 1962 le NMSSS prend le nom de NAMSO et son agence NMSSA, celui de NAMSA, NATO Maintenance and Supply Agency (Agence OTAN d'entretien et d'approvisionnement).

En 1967, les pays membres de l'OTAN décident de transférer la NAMSA hors de France. Plusieurs sites furent offerts par les pays : Luxembourg, le Péloponnèse, Manchester, des sites en Turquie et au Portugal. Le 10 mai 1967, j'accompagnai le Directeur général au Luxembourg pour évaluer le site de Capellen offert par les Autorités luxembourgeoises et nous avons recommandé au Conseil de l'OTAN de choisir le Luxembourg.

Cependant, l'occasion de réunir les deux entités de la NAMSA sur le site de Capellen n'a pas été saisie et le Quartier Général a été relocalisé de Neuilly à Luxembourg-Ville, rue Auguste Lumière. Ce n'est que lorsque je suis devenu Directeur général de la NAMSA que le Quartier Général a rejoint Capellen en 1986. Le problème le plus difficile de ce déménagement était d'assurer la continuité du personnel. Tous les employés à statut local (LWR) du COA à Châteauroux dont les fonctions étaient maintenues se sont vu offrir un contrat à statut international OTAN à Capellen. Un grand nombre d'entre eux ont accepté, ce qui a permis de garantir le maintien de l'excellence du travail de la NAMSA.

Le marché du travail au Luxembourg nous a rapidement permis de recruter un personnel luxembourgeois de grande qualité et la NAMSA a réussi à traverser la difficile période du déménagement. La mission de la NAMSA, devenue maintenant la NSPA (NATO Support and Procurement Agency – Agence OTAN de soutien et d'acquisition), est d'assurer le soutien logistique des forces armées des pays de l'OTAN. Et nous tous, les Anciens, avons donné tout notre temps et notre engagement sans faille à la réalisation de cette mission. C'est d'ailleurs ce sentiment de ce que nous avons accompli ensemble qui nous rassemble chaque année.

Nos successeurs de la NSPA ont repris le flambeau et ils poursuivent notre mission logistique avec la même détermination et le même succès. En tant qu'Ancien, je les félicite et je les remercie pour leur engagement.

En effet, je me réjouis avec vous de ce que la NSPA a largement développé le champ de ses activités, preuve de la confiance continue des États membres et gage de pérennisation de son avenir.

Enfin, comme dans n'importe quelle entreprise, à la NSPA, le facteur humain demeurera toujours primordial pour la réalisation harmonieuse de la mission. On ne peut séparer logistique et ressources humaines.

L'aéroport de Luxembourg par rapport à l'aéroport de Doubaï



En 2017, l'aéroport de Luxembourg a vu passer 3,6 millions de passagers soit une hausse de près de 20% par rapport à 2016. Luxair a accueilli 1,84 million de passagers (en progression de 6,25%) et reste la principale compagnie aérienne présente au Findel (aéroport de Luxembourg). Ryanair s'y développe avec 364.000 passagers en 2017 et Lufthansa avec 292.000 passagers complète le podium.

Ensuite Easyjet et KLM suivent aux 4^{ème} et 5^{ème} places.

Concernant le fret aérien, le Findel est le sixième aéroport européen avec 938.000 tonnes de fret aérien traitées (+14% par rapport à 2016). La liaison la plus importante s'effectue avec la Chine (jusqu'à 15 vols hebdomadaires).

Par comparaison, l'aéroport de Doubaï, d'une autre dimension, reste le n° 1 au niveau mondial avec 88,2 millions de passagers. Doubaï a vu sa fréquentation bondir de 5,5% par rapport à 2016. L'Inde est la principale destination depuis Doubaï. Vient ensuite le Royaume-Uni. Les deux principaux marchés ayant connu une forte progression en 2017, sont la Russie et la Chine.



Évolution de la population au Grand-Duché de Luxembourg

En 2017, le Grand-Duché de Luxembourg comptait 591 000 habitants dont 48% de non luxembourgeois. Parmi les 164 nationalités répertoriées au Luxembourg, les trois communautés les plus représentées étaient les Portugais (16,4% de la population totale), suivis des Français (7,5%) et des Italiens (3,6%). Les ressortissants de l'Union Européenne à 28 étaient au nombre de 240.300 et constituaient 85,4% de la population résidente étrangère. Les 14,6% restants concernaient les pays européens non membres de l'UE (5,5%), les pays d'Asie (4%), les pays d'Afrique (3%), les pays d'Amérique (2%) et les pays d'Océanie (193 personnes). S'y ajoutaient 415 personnes apatrides ou de nationalité inconnue....

L'âge moyen de la population était de 40,1 ans pour les femmes et 38,5 ans pour les hommes. Mais les luxembourgeois étaient plus âgés que les étrangers (43 ans pour les femmes luxembourgeoises contre 37 ans pour les femmes étrangères ; 40,3 ans pour les hommes luxembourgeois contre 36,5 ans pour les étrangers).

Il y a 11 communes où les étrangers étaient plus nombreux que les Luxembourgeois. La capitale étant le principal pôle de ressortissants étrangers (71%), les autres communes comptant un nombre important d'étrangers étaient essentiellement celles de Strassen (61,5%), d'Esch-sur-Alzette (57%), de Differdange (56%), d'Hespérange (54%), de Bertrange (54%) et de Walferdange (53,4%).

Évolution de la population à Luxembourg ville

En 2017, la ville de Luxembourg comptait 117.000 habitants appartenant à 164 nationalités différentes : 29% étaient de nationalité Luxembourgeoise et 71% d'autres nationalités ; 49% étaient des femmes et 51% des hommes.

Les 164 nationalités se répartissaient comme suit : 29% de Luxembourgeois, 17,3% de Français, 10,7% de Portugais, 7% d'Italiens, 4% de Belges, 3,5% d'Allemands, 3% d'Espagnols, 1,9% de Britanniques, 1,7% de Roumains, 1,5% de Grecs, 1,3% de Polonais, 1% d'Américains et 1% de Chinois.

Ces 13 pays représentaient 82,9% de la population, les 17,1% autres appartenaient à 151 autres nationalités.

Un grand magasin parisien au Luxembourg

Fin janvier 2018, la décision est tombée : « Les Galeries Lafayette », grand magasin parisien, connu du monde entier, a été choisi pour s'installer dans le nouveau complexe urbain « Royal Hamilius » de la capitale luxembourgeoise. Ce complexe urbain du centre-ville, d'une superficie de 9.000 m², débuté en 2015, doit aboutir à la création d'un îlot mixte de commerces, bureaux et logements. La livraison doit s'étaler entre l'été 2018 et fin 2019.



Créées en 1894, les Galeries Lafayette sont les grands magasins français historiques qui attirent chaque année 37 millions de visiteurs dans leur vaisseau amiral du boulevard Haussmann à Paris, avec son impressionnante coupole Art déco.



Les Galeries Lafayette ont aussi su se créer un réseau de magasins en France (57 enseignes animent les villes de province) et se développent à l'international avec déjà 5 magasins, à Berlin, Dubaï, Istanbul, Jakarta et Pékin. Vingt autres nouveaux magasins sont programmés dans le monde d'ici à 5 ans.

Apathie

Vous vous souvenez peut-être de mon article dans le dernier numéro de l'Écho dans lequel j'ai commenté le manque marqué de participation de nos membres aux activités de l'Association. La réaction à cet article a été surprenante : Un seul membre (merci Michelle M.) a envoyé un courriel disant qu'elle était heureuse de recevoir et de lire l'Écho ; elle a aussi exprimé sa surprise que la moitié de nos membres inscrits ne paient pas leur cotisation annuelle.

Je pense que cela démontre ce que j'essayais de faire valoir.

Tim Crosby

Pourquoi les avions AWACS sont-ils immatriculés au Luxembourg?

Lorsque les premiers avions sont arrivés en Europe de Boeing/Seattle sous emblème US en 1982, le Comité de direction de la NAPMO s'est vu confronté au problème du pavillon sous lequel cette force devait devenir opérationnelle. C'était la première fois que l'OTAN devenait propriétaire d'une force militaire.



Il était impossible de garder l'emblème US car la zone d'opération de la Force se situait exclusivement en Europe.

Il était impossible d'utiliser les emblèmes de tous les pays membres car cela aurait rendu applicables les législations nationales respectives quant à la composition des équipages, la navigabilité, la maintenance.....complications de nature à rendre la flotte ingérable.

Il fallait donc trouver un pays membre dont la législation en la matière n'était pas trop rigide afin d'offrir au commandant de la flotte la souplesse nécessaire pour composer ses équipages et organiser la maintenance. Ce fut le cas du

Luxembourg qui ne disposait d'aucune force aérienne, donc aucune réglementation nationale dans le domaine du trafic aérien militaire.

Ce sont toutes ces raisons qui ont poussé le Secrétaire Général de l'OTAN à demander au gouvernement luxembourgeois d'accepter d'immatriculer officiellement les AWACS de l'OTAN.



C'est le 28 Juin 1982 qu'officiellement la nationalité luxembourgeoise fut conférée aux AWACS.

Comité de rédaction :

Michel Saudrais, Christiane Baretti, Danielle Degrotte, Bernard Burnet, Tim Crosby

Mise en page: Tim Crosby, impression: NSPA AA

Adresse :

NSPA NOBA/ADAN L-8302 Capellen

Email: oldboys@noba-adan.net

Site: www.noba-adan.net

Ceux qui sont très attentifs auront remarqué l'arrivée d'un nouveau membre – bienvenue Bernard !

Arrivées/départs :

Nous sommes heureux d'accueillir les nouveaux membres suivants:

BERNARDY Ernst, BERTEMES Liette, BURNET Bernard, CABALLERO-GOMEZ José, CALVERT Ian, CLEMANG Andrée, COWEN Eric, DALSCHEID Nicole, DELANGRE Fabienne, FLAMMANG Pierrette, HARROP-MAUBERT Pascale, HENROTAY Luc, HERBERT François-Xavier, HIRTZIG Marie, HUBERTY Louis, JAHN Manfred, LAURENT Lloyd, MASSINON Christian, NICOLAY Paul, PAINTER Chris, RAGAUT Georges, ROBINET Anne-Marie, ROSE Christopher, SANTUARI Graziella, SIBENALER Esme, SIZAIRE Christian, TURPEL-BERETTINI Germain.

Nous avons appris que depuis notre dernière publication nos camarades :

BRECHT Armand, COLLING Johnny, D'ASCENCAO-PINCHP Lirio, DEVOS Noel, DEFRAENE Noel, EREN-KOLCU Sahabat, ERPELDING Jean-Marie, FELTEN Marcel, JOORIS Marc, KAYSER Gilbert, Lorscheid Edmé, MAGALHAES Manuel, MARTIN Helmut, SCHERFF Fernand nous ont quittés.

Échanges frontaliers France/Grand-Duché de Luxembourg

66.662 contraventions envoyées par la France aux conducteurs immatriculés au Luxembourg.

Rappels sur l'histoire de l'OTAN

L'OTAN fut créée le 4 avril 1949 par 12 États fondateurs (la Belgique, le Canada, le Danemark, les États Unis, la France, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni.)

En février 1952 le Conseil de l'Atlantique Nord décide d'une organisation permanente dont le siège est établi à Paris.

Concernant l'Organisation militaire Intégrée permanente, le commandement allié en Europe devient opérationnel en 1951 et le Quartier général des puissances alliées en Europe (le SHAPE) s'établit à Rocquencourt, près de Paris.

Actuellement 29 États sont membres de l'OTAN. Outre les 12 États fondateurs, ce sont : la Grèce et la Turquie en 1952 ; l'Allemagne en 1955 ; l'Espagne en 1982 ; la Hongrie, la Pologne et la République Tchèque en 1999 ; la Bulgarie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Roumanie, la

Slovaquie et la Slovénie en 2004 ; l'Albanie et la Croatie en 2009 et le Monténégro en 2017.

Le 9 septembre 1965, le Général de Gaulle annonce que, tout en restant membre de l'Alliance Atlantique, la France se retire de l'organisation militaire intégrée, ce qui a eu pour conséquence le départ du siège de Paris à Bruxelles et le départ du SHAPE de Rocquencourt à Mons. Mais en 2009, la France redevient membre à part entière de l'organisation militaire intégrée.

La concrétisation de l'adhésion de la République Fédérale d'Allemagne à l'OTAN en 1955 provoque une réaction immédiate de l'Union Soviétique qui forme le Pacte de Varsovie, une alliance militaire avec sept de ses états satellites.



Années 2000 : Transformation de l'OTAN face aux dangers d'un monde instable.

L'OTAN s'engage dans une guerre atypique qui n'oppose plus un État contre un autre État mais un groupe d'États à un réseau hétérogène d'organisations terroristes islamistes. L'islamisme radical remplace le communisme et en 2002 les alliés décident d'intervenir au-delà de la zone de responsabilité habituelle. L'engagement en Afghanistan à partir de 2003 est la conséquence de cette décision.

En 2015, les effectifs militaires en millions étaient de 3.198 ; en diminution par rapport à 1990 (5.776).

Nouvelles du Comité Exécutif :

Le Comité a coopté à l'unanimité trois nouveaux membres : Bernard Burnet, Andrée Clemang et Patricia Munaut.